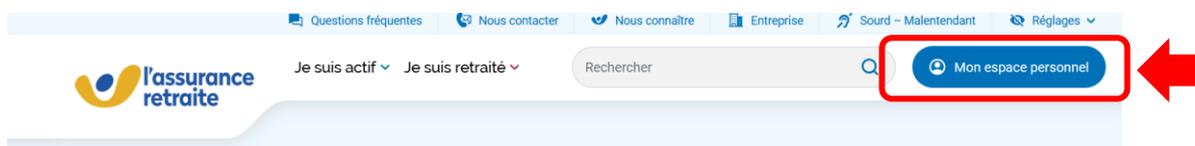


Fiche méthode : Comment récupérer son relevé de carrière ?

1. Se connecter à son compte de l'assurance retraite :

<https://www.lassuranceretraite.fr/portail-info/home.html>

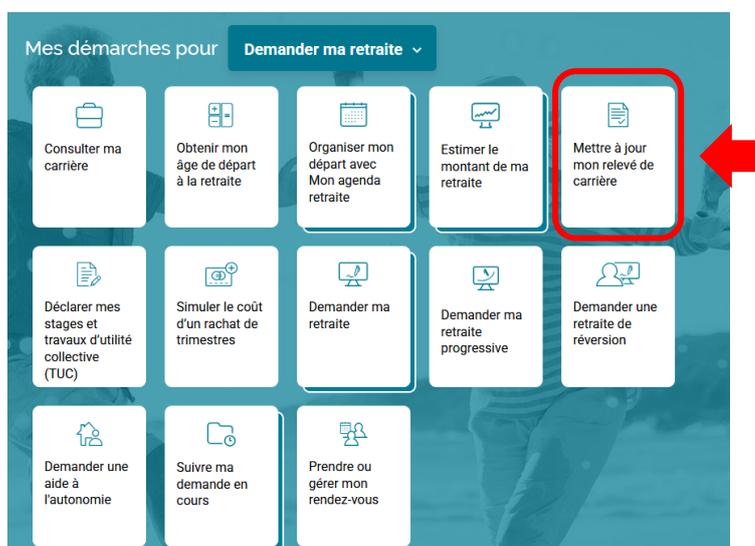


2. Sélectionner « Préparer ma retraite » ou « Demander ma retraite »

Attention : ces modules ne sont accessibles qu'à partir de 55 ans !



3. Sélectionner « Mettre à jour mon relevé de carrière »



4. Une nouvelle page s'ouvre, si les informations indiquées sont correctes, sélectionner « Mes coordonnées sont exactes et je confirme ma demande »

Services en ligne

Demander la régularisation de votre carrière : vos coordonnées

Donner votre avis sur ce service

Voici les coordonnées que vous nous avez communiquées, veuillez les vérifier et les modifier dans "accès personnel" si nécessaire.

ATTENTION :
Si vous modifiez vos coordonnées, vous devrez à nouveau vous connecter à ce service.

M X
4 rue xxxxxxxx
xxxxxxxxxx
France

Courriel :

mes coordonnées sont exactes et je confirme ma demande

Je quitte ce service pour modifier mes coordonnées

Un SMS de sécurité vous est alors envoyé.

5. Une nouvelle fenêtre s'ouvre, cliquer sur « Continuer »

Mettre à jour mon relevé de carrière

Chaque année, au cours du premier semestre, votre relevé de carrière est alimenté par l'Assurance retraite. Si vous constatez une anomalie, ce service vous permet d'en demander la mise à jour. Munissez-vous au préalable de vos justificatifs.

Services en ligne

Demander la régularisation de votre carrière : comment ça marche ?

Donner votre avis sur ce service

Continuer

Le relevé de carrière

Nous tenons pour vous un relevé de carrière pour les activités que vous avez pu exercer en tant que salarié, salarié agricole, artisan, commerçant. Il comporte :

- les revenus soumis à cotisations,
- le nombre de trimestres correspondant
- les trimestres acquisés (maladie, invalidité, accident du travail, chômage, service militaire) pris en compte sous certaines conditions.
- les trimestres validés éventuellement par d'autres régimes de retraite de base.

Chaque année, au cours du premier semestre, votre compte est mis à jour.

Toutes les données de l'année écoulée (Année N-1), à partir des déclarations transmises par votre (ou vos) employeur(s) ou par les organismes cotisants, sont reportées à votre compte.

6. Votre relevé est alors disponible, Il suffit d'imprimer le document en format pdf ou papier.

Mettre à jour mon relevé de carrière

Chaque année, au cours du premier semestre, votre relevé de carrière est alimenté par l'Assurance retraite. Si vous constatez une anomalie, ce service vous permet d'en demander la mise à jour. Munissez-vous au préalable de vos justificatifs.

Services en ligne

Demander la régularisation de votre carrière : votre relevé de carrière

Donner votre avis sur ce service

Retour Comment ça marche

Imprimer

Année	Activités	Trimestres			Revenus régimes* en euros	Nos observations
		Régimes*	Autres régimes	Tous régimes		
1983	régime général	1		1	847,00	Période incomplète
1984	régime général	2		2	1 864,00	Période incomplète
1985	régime général	0		0	728,00	Période incomplète
1986		0		0		
1987	régime général	4		4	3 427,00	